

Contenu de la formation

Certification Tuteur / Maître d'apprentissage

(Certification inscrite au RS N° 7445)

Éléments de contexte

Face aux difficultés de recrutement actuelles, les partenaires sociaux du secteur des activités sanitaires, sociales et médico-sociales prévoient un rôle accru des branches professionnelles dans le développement de l'apprentissage et des politiques de certification afin de relancer l'insertion professionnelle des jeunes.

Pour chaque jeune en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation les établissements désigneront un maître d'apprentissage ou un tuteur parmi les salariés qualifiés de leur structure. Pour assurer cette fonction, ces maîtres d'apprentissage ou tuteurs doivent être formés pour leur permettre d'exercer correctement leur mission. Aujourd'hui, la branche a voulu aller plus loin et a souhaité créer une certification afin de valoriser l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice des fonctions de tutorat.

Cette certification se caractérise par la contextualisation des compétences de son référentiel à travers diverses activités spécifiques au secteur sanitaire, social et médico-social

L'ADES habilité par l'OPCO SANTE vous propose une formation amenant à cette certification.

Objectifs de la formation

- Préparer et organiser l'arrivée de l'apprenti/alternant
- Accueillir et intégrer l'apprenti/alternant
- Accompagner l'apprenti/alternant dans son parcours professionnel
- Accompagner la progression de l'apprenti/alternant dans son acquisition des savoir-faire et méthodes mises en œuvre dans l'établissement
- Evaluer les acquis des compétences professionnelles de l'apprenti/alternant et apprécier l'atteinte des objectifs
- Communiquer auprès des parties prenantes impliquées dans le suivi du parcours de l'apprenti/alternant

Public formé

Toute personne amenée à accueillir, accompagner et former des apprentis ou des bénéficiaires d'un contrat de professionnalisation.

Prérequis

Aucun.

Modalités

Durée : 43 h 40 min

- 37 h en présentiel à l'ADES de Marmande
- 6 h 40 en distanciel asynchrone

Type : Présentiel / Distanciel

Lieux de Formation

ADES Marmande

Méthodes et moyens pédagogiques

Pédagogie participative et interactive qui alterne apports théoriques et méthodologiques/réflexion collective, débats/analyse de situations professionnelles.

Un support de formation est remis aux participants durant les séances de formation en présentiel. Chaque module de formation est complété en distanciel asynchrone par des supports pédagogiques, des études de cas, des exercices, des fiches thématiques et des quiz.

Validation des acquis

QCM, tour de table réalisé à l'issue de la formation pour vérifier l'assimilation et l'appropriation des thèmes abordés, dans une perspective de transférer ses acquis de formation dans son exercice professionnel (impacts et perspectives).

Pour chaque module de formation la séance complémentaire en distanciel comprendra un test d'auto-positionnement et un quiz d'évaluation finale avec remise de Badge (certificat).

Evaluation qualitative de la formation

Un questionnaire de satisfaction est envoyé par mail à chaque participant avec la consigne de le retourner complété. Un suivi à froid 3 et 6 mois est réalisé.

Evaluation de la certification (uniquement pour les structures relevant de l'OPCO SANTE)

Pour la certification RS n°7445 (Tuteur/Maître d'apprentissage secteur sanitaire/social), l'ADES met en œuvre les épreuves de certification.

L'évaluation se déroule en 4 épreuves organisées au sein de l'organisme de formation :

- 2 études de cas avec soutenance devant un jury
 - 1 cas pratique comprenant une soutenance devant un jury
 - 1 questionnaire (QCM) à visée professionnelle
- Remarque : pour la validation de la certification, le candidat doit **encadrer ou former des alternants dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'un contrat d'apprentissage** et avoir suivi au moins 80 % de la formation.

Programme de formation

Module 1		
Préparation et organisation de l'arrivée de l'apprenti/alternant		
Durée Totale 8h	Durée Présentielle 6 h	1. Identifier et maîtriser les missions de tuteur-maître d'apprentissage
	Durée Distancielle 2 h	2. Connaître et appliquer le cadre juridique de l'apprentissage 3. Identifier les objectifs de formation de l'alternant 4. Identifier les risques relatifs aux activités et l'environnement de travail 5. Élaborer un parcours professionnel cohérent avec le référentiel 6. Collaborer avec le centre de formation, la direction de l'établissement et référent handicap 7. Savoir expliquer les objectifs et les attendus de l'accompagnement de l'apprenti /alternant aux équipes de l'établissement 8. Définir un plan d'accompagnement 9. Connaître et intégrer les outils d'accompagnement 10. Mettre en place des aménagements pour les apprentis / alternants en situation de handicap
Module 2		
Accueil et intégration de l'apprenti/alternant		
Durée Totale 4h30	Durée Présentielle 3h30	1. Repérer, transmettre et expliquer les documents d'accueil de l'établissement (organigramme, livret d'accueil, livret d'établissement, règlement intérieur, etc...)
	Durée Distancielle 1h	2. Identifier et expliquer la nécessité des EPI (Équipements Protection Individuelle) à remettre 3. Organiser une visite d'établissement, du service 4. Présenter l'équipe pluridisciplinaire 5. Identifier les risques professionnels et les règles de santé, d'hygiène et de sécurité liées à l'établissement 6. Présenter et valider les aménagements éventuels pour les alternants en situation de handicap 7. Evaluer avec l'apprenti/alternant en situation de handicap les aménagements adéquats et informer la direction de leur mise en œuvre

		8. Présenter le rythme de vie des usagers.
Module 3 Accompagnement de l'apprenti/alternant dans son parcours professionnel		
Durée Totale 8h	Durée Présentielle 7h	1. Expliquer et présenter les objectifs du parcours professionnel élaboré à l'apprenti /alternant
	Durée Distancielle 1h	2. Adapter les missions confiées à l'apprenti /alternant afin de favoriser sa progression 3. Diversifier les situations professionnelles de l'apprenti /alternant 4. Aménager les situations de travail pour les apprentis /alternants en situation de handicap. 5. Analyser les résultats de l'apprenti /alternant au moyen des outils de suivi 6. Partager avec le formateur-référent, la progression des apprentissages via différents modes de communication 7. Ajuster le parcours professionnel si les conditions opérationnelles sont entravées 8. Ajuster les objectifs en cas d'écarts entre les objectifs fixés et les tâches réalisées
Module 4 Accompagnement de la progression de l'apprenti/alternant dans son acquisition des savoir-faire et méthodes mises en œuvre dans l'établissement		
Durée Totale 8h	Durée Présentielle 7 h	1. Expliquer les consignes de travail et les gestes professionnels
	Durée Distancielle 1h	2. Transmettre les principes généraux de prévention en matière de santé, hygiène, sécurité et protection de l'environnement 3. Expliquer la déontologie du métier et les valeurs inhérentes à la profession. 4. Analyser les pratiques et les comportements de l'apprenti /alternant 5. Identifier la nature et les origines des difficultés d'apprentissage 6. Remédier aux difficultés d'apprentissage dans la limite du périmètre de responsabilité, orienter l'apprenti /alternant vers les bons interlocuteurs. 7. Développer une relation et une cohésion avec l'apprenti /alternant 8. Formaliser dans les documents de suivi, la progression professionnelle de l'apprenti /alternant

		9. Expliquer les principes d'autodétermination de l'utilisateur, le pouvoir d'agir de l'utilisateur, la bientraitance et les vérifier dans la pratique professionnelle.
Module 5 Evaluation des acquis des compétences professionnelles de l'apprenti/alternant et appréciation l'atteinte des objectifs		
Durée Totale 7h30	Durée Présentielle 6h30	1. Organiser des temps d'évaluation à des moments stratégiques selon divers types d'évaluation (pré-évaluation entre le candidat et les équipes pluridisciplinaires, d'auto-évaluation par l'apprenti /alternant sur ses pratiques)
	Durée Distancielle 1h	2. Identifier et collecter les outils d'évaluation et d'auto-évaluation auprès des bons interlocuteurs. 3. Adapter les situations d'évaluation en fonction des objectifs à atteindre et des attendus du référentiel de formation et/ou de certification. 4. Garantir la complétude et la conformité des informations saisies dans les outils d'évaluation. 5. Utiliser les outils d'évaluation et restituer les résultats dans un but d'amélioration et d'obtention du diplôme 6. Partager ces résultats avec le formateur référent.
Module 6 Communication auprès des parties prenantes impliquées dans le suivi du parcours de l'apprenti/alternant		
Durée Totale 7h40	Durée Présentielle 7h	1. Assurer le partage avec les parties prenantes du suivi des apprentissages et des réalisations de l'alternant. 2. Garantir la concision des informations communiquées (objectifs, bilans intermédiaires, évaluations)
	Durée Distancielle 0h40	3. Adapter les moyens de communication à la situation (email, courrier postal, téléphone, face-à-face) 4. Adapter sa communication à l'interlocuteur (langage, écoute, débit ...) 5. Prendre en compte dans la communication, les principes de diversité et d'inclusion